



## INSTRUCTIONS POUR LOUER UN VÉLO

### Pour Louer un vélo, vous devez :

- 1 - Prendre un rendez-vous avec Vélocampus au 02 40 16 26 45
  - une permanence de Vélocampus aura lieu du 8 septembre au 27 octobre le jeudi de 12h à 15h dans la rue intérieure de Polytech
- 2 - Compléter la fiche de prêt ci-dessous.
- 3 - Lors du rendez-vous
  - vous devrez apporter :
    - une photocopie de votre carte d'étudiant-e,
    - une photocopie de votre pièce d'identité,
    - une photocopie de votre justificatif de domicile
  - vous devrez déposer une caution de 200€
    - par chèque,
    - ou en liquide,
    - ou payer par carte directement sur place.
  - Les cautions versées en espèces ou payées par carte seront remboursées par virement. Pour ce faire, l'adhérent-e remet à la signature de la convention ses coordonnées bancaires (Titulaire du compte, IBAN et BIC). Le remboursement sera effectué dans les 24h.

### Retour du vélo :

#### Retour du vélo :

- Il se fait directement dans les locaux de Vélocampus : 3, chemin de la Censive du Tertre – **44300 Nantes**.

#### Horaires d'accueil pour les retours :

- Lundi de 14h à 18h,
- Mardi au jeudi de 10h à 18h,
- Samedi de 14h à 18h.

#### Itinéraires :

- De polytec (École polytechnique universitaire de Nantes Université (Polytech Nantes), Rue Christian Pauc, 44300 Nantes) à Vélocampus : 8kms pour 29 minutes de vélo !
- <https://goo.gl/maps/nnPPSKfiKdvh2Y5aA>

# CONVENTION DE PRET VÉLO

Complétez les champs en jaune

N° vélo

Nom  Prénom

Année de naissance  Genre F  H  Autres

Adresse

Code postal  Ville  Tel

Email  @  .

1ère année à Nantes oui -  non  Nationalité

Année d'étude post bac  Comment as-tu connu l'association ?

Titulaire du compte-Account

IBAN  BIC

<b>TARIFS</b>	Sans engagement ⇒	9 € par mois + 16 € de frais d'inscription/d'adhésion		
	Avec engagement ⇒	6 mois et + : 5,00 €/mois	5 mois : 5,50 €/mois	4 mois : 6,00 €/mois
		3 mois : 6,50 €/mois	2 mois : 7,50 €/mois	1 mois : 9,00 €/mois
		+ 16,00 € de frais d'inscription/d'adhésion		

## PAIEMENT

Location vélo SANS engagement

Date de location :	Prélèvement de 9 € par mois à partir du mois de :
Paiement du mois en cours (tout mois entamé est dû)	Mois en cours 9 € + Adhésion/frais d'inscription 16 € = <b>25€</b> - CH <input type="checkbox"/> - LIQ <input type="checkbox"/> - TPE <input type="checkbox"/>

Location de vélo AVEC engagement

Date de location	Date de prolongation	Date de prolongation
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nb mois prévu	Nb mois prévu	Nb mois prévu
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Cout mensuel	Cout mensuel	Cout mensuel
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Mois du retour	Mois du retour	Mois du retour
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Location	<input type="text"/>	Location	<input type="text"/>	Location	<input type="text"/>
Adhésion	<input type="text"/>	Adhésion	<input type="text"/>	Adhésion	<input type="text"/>
A payer	<input type="text"/>	A payer	<input type="text"/>	A payer	<input type="text"/>
CH <input type="checkbox"/> - LIQ <input type="checkbox"/> - TPE <input type="checkbox"/>	CH <input type="checkbox"/> - LIQ <input type="checkbox"/> - TPE <input type="checkbox"/>	CH <input type="checkbox"/> - LIQ <input type="checkbox"/> - TPE <input type="checkbox"/>	CH <input type="checkbox"/> - LIQ <input type="checkbox"/> - TPE <input type="checkbox"/>	CH <input type="checkbox"/> - LIQ <input type="checkbox"/> - TPE <input type="checkbox"/>	CH <input type="checkbox"/> - LIQ <input type="checkbox"/> - TPE <input type="checkbox"/>

## RETOUR DU VELO

Date du retour	<input type="text"/>	Nb mois effectifs	<input type="text"/>	Signature	<input type="text"/>
Surcoût location/Autres frais à			<input type="text"/>	Total à payer	<input type="text"/>

- PHOTOCOPIE - Pièce d'identité
- PHOTOCOPIE - RIB (IBAN/BIC)
- VERIFICATION - Justificatif de domicile
- VERIFICATION - Carte d'étudiant-e
- Caution 200€ - CH  - LIQ  - TPE

Le matériel loué demeure la propriété exclusive de Vélocampus. La location opère le transfert de la garde juridique du vélo à l'adhérent-e- et engage à ce titre sa responsabilité civile en cas de vol, et pour l'intégralité des dommages qu'il pourra causer à autrui lors de l'utilisation et de la détention de la chose, jusqu'à la restitution du vélo à l'association.

### 1. Utiliser le vélo

L'adhérent-e est responsable de l'utilisation du vélo pendant la durée du prêt. Une assurance en responsabilité civile est obligatoire.

Le vélo est loué en **parfait état de marche**. L'adhérent-e- s'engage à utiliser le vélo **avec soin** et effectuer toutes **les réparations locatives nécessaires** pour conserver le vélo en parfait état de fonctionnement. **L'entretien est à la charge de l'adhérent-e**. Pour ce faire, il est possible de venir à l'association sur les horaires d'ouverture de l'atelier.

L'adhérent-e s'engage à verser lors de la conclusion du contrat **la cotisation à l'association, le prix de la location et un dépôt de garantie**.

Toute **sous-location** du vélo ou **cession du présent contrat** est expressément interdite sous peine de résiliation de la convention.

Le contrat de location « avec engagement » est conclu **pour une durée déterminée**. L'adhérent-e s'engage à **restituer le vélo avant la date limite de retour** indiquée sur la présente convention.

**En cas de dépassement de la durée prévue (initiale ou prolongée), les mois en sus seront facturés à 9 €/mois dès le premier jour de dépassement.**

**Le dépôt de garantie** est encaissé au plus tard **1 mois après cette échéance**. L'association se réserve le droit de porter plainte auprès des autorités compétentes contre l'adhérent-e pour le non-retour du vélo.

En cas de non retour du vélo (vol/destruction/non retour), La caution sera alors encaissée.

### 2. Entretenir le vélo

L'adhérent-e répond personnellement des dégradations ou des pertes qui surviennent pendant la jouissance du vélo.

Lors de la restitution ou à tout moment, l'association peut effectuer un diagnostic du vélo avec l'adhérent-e qui détermine si des travaux de réparation sont nécessaires :

- Toutes les pièces et accessoires cassés ou absents sont dus par l'adhérent-e.
- Le vélo doit être rendu propre (sans poussière et sans graisse). Dans le cas contraire, un forfait de 20€ sera demandé.
- Dans le cas où il est fait constat d'un **mauvais entretien** du vélo, la main d'œuvre nécessaire à la réparation et au nettoyage est due par l'adhérent-e.
- Le règlement se fait directement ou le dépôt de garantie pourra être retenu intégralement ou partiellement.

### 3. Remboursement de la caution

Les cautions versées en espèces ou payées par carte seront remboursées par virement. Pour ce faire, l'adhérent-e remet à la signature de la convention ses coordonnées bancaires (Titulaire du compte, IBAN et BIC). Le remboursement sera effectué dans les 24h.

### 3. Lutter contre le Vol

L'adhérent(e) s'engage à attacher correctement le vélo en utilisant l'**antivol en U** pour attacher le cadre du vélo à un point fixe (arceau, poteau etc ...). En **cas de vol** :

- L'adhérent-e doit prévenir l'association dans un délai de **24 heures** suivant la constatation du vol. L'association transmet les numéros uniques gravés sur le cadre pour permettre l'identification du vélo.
- L'adhérent-e doit faire enregistrer une plainte pour vol auprès de la gendarmerie ou d'un service de police. Vous pouvez effectuer une pré-plainte en ligne sur le site : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- L'adhérent-e doit transmettre à l'association le récépissé de déclaration de vol.
- En cas de découverte du vélo ou si le vélo est signalé abandonné, l'association est en droit de le récupérer. L'association se réserve le droit de facturer la récupération et les travaux de réparation ou de rembourser tout ou partie de la caution qui a été encaissée pour le vol.

### 4. Agir en bon cycliste

L'association travaille avec **Nantes Métropole, l'Université de Nantes et Place au vélo** pour l'amélioration du réseau cyclable (installations, aménagements, accessibilité aux sites,...). N'hésitez pas à nous signaler les difficultés que vous pouvez rencontrer sur vos déplacements.

Fait en 2 exemplaires à Nantes, le.....

L'adhérent-e

Suivi de la mention « Lu et approuvé »

Pour Vélocampus

Tampon + initiales